

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.
RAPPORT DE GESTION

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 15 mai 2024 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (l'« exercice 2024 »). Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris le présent rapport annuel sur formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « prédire » ou « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, ou « potentiel » et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- notre capacité à nous adapter aux changements apportés à notre entreprise dans son ensemble en raison de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »);
- l'absence continue de perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement mondiales sur nos activités et notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants, que nous continuons de surveiller;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- incapacité à ouvrir des magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière et incapacité à refinancer ou à renégocier cette dette selon des modalités favorables ou satisfaisantes;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à gérer les stocks et à prévoir nos besoins en matière de stocks, que nous continuons de surveiller, ainsi qu'à gérer les réseaux de distribution de nos articles. Si notre offre excède la demande, nous pourrions devoir prendre certaines mesures pour réduire nos stocks, ce qui pourrait porter atteinte à notre marque;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs à l'échelle mondiale;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- interruptions des activités de fabrication et de distribution en raison de facteurs comme les problèmes opérationnels, les perturbations des fonctions de transport et de logistique ou les pénuries ou perturbations de la main-d'œuvre;
- risques et perturbations mondiales liés aux événements géopolitiques, qui pourraient détériorer davantage la conjoncture générale et les conditions d'exploitation;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces;
- incapacité à tirer les avantages prévus de notre programme de transformation.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, nos liquidités et nos sources de financement, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers annuels sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et, tout comme le présent rapport de gestion qui les accompagne, sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers annuels et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », des états financiers annuels.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB », « HKD » et « JPY » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois, le dollar de Hong Kong et le yen japonais, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Toute référence à l'« exercice 2022 », à l'« exercice 2023 » et à l'« exercice 2024 » s'entend de l'exercice clos le 3 avril 2022, de l'exercice clos le 2 avril 2023 et de l'exercice se clôturant le 31 mars 2024 de la société, respectivement.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2024 et l'exercice 2023 sont des exercices de 52 semaines.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ainsi, les profits et les pertes de change liés au solde du capital restant dû sur l'emprunt à terme (défini ci-après), déduction faite des couvertures, sont reflétés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net alors qu'ils étaient auparavant présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Ce changement a été apporté afin de présenter tous les coûts de financement liés à l'emprunt à terme dans le même poste des états consolidés du résultat net. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 2 avril 2023, nous avons reclassé des pertes de change de 0,4 M\$ et de 12,1 M\$, respectivement. Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, nous avons reclassé des pertes de change de 2,8 M\$. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net, le bénéfice par action ni sur l'état consolidé de la situation financière des périodes comparatives.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a modifié sa base de répartition de certains frais de vente, généraux et administratifs entre les secteurs opérationnels afin de fournir des informations plus pertinentes sur la performance financière de chaque secteur opérationnel. Le reclassement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, sur le bénéfice par action ni sur les états consolidés de la situation financière de l'exercice comparatif. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR NOTRE RENDEMENT

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture mondiale. Nous continuons de surveiller cette conjoncture et son incidence éventuelle sur notre capacité à enregistrer une croissance positive des ventes comparables au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs.
- *Ventes en gros.* Nous avons l'intention d'accroître graduellement notre contrôle sur notre distribution en déplaçant progressivement les ventes de notre canal de vente en gros vers notre canal de ventes directes aux consommateurs.
- *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans la conception, dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles, ce qui comprend le perfectionnement des talents, ainsi que d'élargir notre offre dans nos catégories de produits existantes, pour tous les styles, usages et climats.
- *Contexte inflationniste.* Les pressions inflationnistes pourraient persister au cours des périodes futures et différer significativement d'un marché à l'autre. Ces pressions pourraient avoir, entre autres répercussions à l'échelle mondiale, une incidence défavorable sur notre capacité à maintenir le ratio de la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits actuels. Les taux d'intérêt élevés pourraient avoir une incidence sur notre entreprise, y compris sur les coûts d'emprunt et autres coûts, ainsi que sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. De plus, les pressions inflationnistes sont susceptibles d'influer sur la part de revenu discrétionnaire dont certains clients disposent pour acheter nos articles.

- **Conditions macroéconomiques.** Nous sommes exposés à des risques en raison du contexte macroéconomique changeant, y compris les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'incertitude économique, les contraintes budgétaires des clients, et l'inflation, ainsi que les craintes de possibles ralentissements ou récessions économiques qui pourraient en découler, et tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande des consommateurs à l'égard de nos articles. Nous surveillons continuellement les incidences directes et indirectes de ces circonstances sur notre entreprise et nos résultats financiers.
- **Caractère saisonnier.** Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 78,1 %, 78,9 % et 82,5 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2024, de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022, respectivement. En outre, nous avons généré 82,6 %, 83,9 % et 85,0 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2024, de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAIL ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAIL ajusté¹, entre autres, peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe. La performance de nos activités peut aussi subir l'incidence du moment et de l'intensité des températures froides, qui peuvent influencer le comportement d'achat, par exemple faire en sorte que les achats soient anticipés ou tardifs par rapport aux périodes précédentes, particulièrement dans notre canal de ventes directes aux consommateurs.

¹ Le BAIL ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur notre facilité renouvelable, les facilités en Chine continentale et la facilité au Japon, définies ci-après. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- **Tendances du climat à l'échelle mondiale.** Pour une partie de nos activités, la demande des consommateurs pour nos produits dépend des saisons froides et des conditions météorologiques. En effet, celle-ci peut être altérée par le fait que les conditions climatiques mondiales tendent à se réchauffer, réduisant ainsi les périodes de froid habituelles ou augmentant la variabilité de la météo.
- **Change.** Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2024, 2023 et 2022, nous avons généré 70,5 %, 70,1 % et 72,5 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien.

Se reporter à la section « Risque de change » de la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » ci-dessous pour en savoir davantage sur le change.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs, les voyages internationaux, les marchés du crédit, la logistique et les taux de change dans certains pays et territoires.

Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient nous préoccupent toujours et nous maintenons la suspension de toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie. Nous continuons également de surveiller les conflits en cours et leur incidence sur la vie des personnes touchées.

Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.

FAITS NOUVEAUX RELATIFS AUX ACTIVITÉS

Regroupement d'entreprises

Le 1^{er} novembre 2023, une filiale de la société nouvellement constituée en société par actions, Paola Confectii Manufacturing Limited (« Paola Confectii »), a fait l'acquisition de l'entreprise Paola Confectii SRL, un fabricant de tricots de luxe, pour une contrepartie totale en trésorerie de 15,9 M\$. Établie en Roumanie, Paola Confectii SRL est un partenaire de confiance dans la fabrication de tricots pour Canada Goose depuis le lancement de la catégorie en 2017. Cette acquisition devrait se traduire par une amélioration des marges sur les articles et un plus grand contrôle de l'approvisionnement, en plus de consolider l'expertise et les capacités internes en ce qui concerne les articles.

Dans le cadre du regroupement d'entreprises, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »). La valeur estimative est calculée selon un pourcentage prédéterminé de la valeur comptable nette, déterminée en fonction d'un multiple du BAIIA et de la marge du BAIIA de l'exercice se clôturant le 30 mars 2025, sous réserve d'un plancher, moins les ajustements de la dette nette. À la date de clôture, la valeur estimative du montant à payer était de 7,4 M\$. La société a comptabilisé le montant en tant que rémunération pour des services futurs conditionnels à la poursuite de l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025; il sera donc passé en charges sur une période de deux ans.

Les résultats d'exploitation de Paola Confectii sont consolidés avec les résultats financiers de la société depuis la date d'acquisition et sont présentés dans le secteur opérationnel Ventes autres. Les résultats de Paola Confectii n'ont pas été importants pour la période commençant à la date d'acquisition et close le 31 mars 2024 et ne l'auraient pas non plus été pour l'exercice 2024 si l'acquisition avait déjà eu lieu au début de l'exercice.

Se reporter à la note 5, « Regroupement d'entreprises », de nos états financiers annuels pour de l'information détaillée sur l'acquisition de Paola Confectii SRL.

Programme de transformation

La société a annoncé son programme de transformation au cours de l'exercice 2023. Ce programme à phases multiples devrait accroître l'efficacité opérationnelle en optimisant la production et l'approvisionnement, en perfectionnant les gens et les ressources et en mettant l'accent sur nos consommateurs, afin de favoriser une croissance durable, la rentabilité et la valeur à long terme.

- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la société a terminé la consolidation d'une de ses usines de fabrication à Montréal afin d'améliorer l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la société a réduit d'environ 10 % l'effectif de son siège social à l'échelle mondiale afin d'en améliorer l'efficacité et de réaliser des économies sur le coût de la main-d'œuvre dans l'avenir.
- Le 26 mars 2024, la société a entrepris une réduction de l'effectif dans le cadre du programme de transformation afin de simplifier nos activités, d'accélérer la prise de décision et d'accroître l'efficacité dans l'ensemble de notre plateforme d'exploitation, ce qui a eu une incidence sur environ 17 % du personnel.

SECTEURS

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation.

Notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos magasins de détail exploités directement et de notre site Web de commerce en ligne offert dans de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations lancée récemment et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada.

Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits territoriaux exclusifs partiels ou complets pour la vente de nos articles dans un marché particulier par l'entremise de leurs propres canaux de ventes directes aux consommateurs ou partenaires de gros locaux. Nous œuvrons dans le commerce de passage depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2024, et les résultats de ces activités sont inclus dans le secteur Ventes en gros.

Le secteur Ventes autres inclut les produits et les coûts qui ne se rapportent ni au secteur Ventes directes aux consommateurs ni au secteur Ventes en gros de la société, comme les ventes aux employés, aux amis et à la famille, ainsi que les résultats de l'entreprise nouvellement acquise, Paola Confectii (se reporter à la rubrique « Faits nouveaux relatifs aux activités » qui précède).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la mesure de la performance de notre secteur Ventes autres a été modifiée de façon à exclure les frais généraux et administratifs, qui sont maintenant présentés comme un élément de rapprochement avec le bénéfice d'exploitation consolidé de la société. Ce changement dans la présentation des informations sectorielles a été effectué pour améliorer la compréhension de la performance financière du secteur Ventes autres.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs.

Le tableau suivant présente, par région géographique, les magasins de détail permanents exploités directement de notre secteur Ventes directes aux consommateurs au 31 mars 2024.

	2 avril 2023	Exercice 2024				31 mars 2024
		Entrées au cours du premier trimestre	Entrées au cours du deuxième trimestre	Entrées au cours du troisième trimestre	Entrées au cours du quatrième trimestre	
Canada	9	—	—	—	—	9
États-Unis	8	2	3	2	1	16
Amérique du Nord	17	2	3	2	1	25
Chine élargie ¹	23	—	2	—	1	26
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	3	—	3	1	1	8
Asie-Pacifique	26	—	5	1	2	34
EMOA ²	8	1	—	—	—	9
Total des magasins permanents	51	3	8	3	3	68

	3 avril 2022	Exercice 2023				2 avril 2023
		Entrées au cours du premier trimestre	Entrées au cours du deuxième trimestre	Entrées au cours du troisième trimestre	Entrées au cours du quatrième trimestre	
Canada	9	—	—	—	—	9
États-Unis	6	—	—	2	—	8
Amérique du Nord	15	—	—	2	—	17
Chine élargie ¹	19	1	2	1	—	23
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	—	1	—	2	—	3
Asie-Pacifique	19	2	2	3	—	26
EMOA ²	7	—	—	1	—	8
Total des magasins permanents	41	2	2	6	—	51

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2024, le 2 avril 2023 et le 3 avril 2022 et pour les quatrièmes trimestres clos le 31 mars 2024 et le 2 avril 2023, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements et pour une comparaison entre l'exercice clos le 31 mars 2024 et l'exercice clos le 2 avril 2023.

Pour une comparaison entre l'exercice clos le 2 avril 2023 et l'exercice clos le 3 avril 2022, se reporter à la rubrique 5, « Rapport de gestion et perspectives », de notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 2 avril 2023, déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur SEDAR+ et auprès de la SEC le 18 mai 2023. Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » pour de plus amples renseignements sur l'incidence des reclassements sur l'information comparative.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice clos le			Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	3 avril 2022	31 mars 2024	2 avril 2023
Données tirées de l'état du résultat net :		<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
Produits	1 333,8	1 217,0	1 098,4	358,0	293,2
Marge brute	917,4	815,2	733,6	233,0	190,3
Ratio de la marge brute	68,8 %	67,0 %	66,8 %	65,1 %	64,9 %
Bénéfice d'exploitation	124,5	147,6	159,5	23,1	17,6
Bénéfice net (perte nette)	58,1	68,9	94,6	7,6	(10,0)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	58,4	72,7	94,6	5,0	(3,1)
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société					
De base	0,58 \$	0,69 \$	0,87 \$	0,05 \$	(0,03) \$
Dilué ¹	0,57 \$	0,69 \$	0,87 \$	0,05 \$	(0,03) \$

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était plus élevé que le prix d'exercice. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, 3 904 366 actions et 3 904 366 actions, respectivement, ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – 643 505 actions et 2 231 231 actions, respectivement).

En millions de dollars canadiens	31 mars 2024	2 avril 2023
Situation financière :		
Trésorerie	144,9	286,5
Total de l'actif	1 481,6	1 590,0
Total des passifs non courants	748,2	760,1
Capitaux propres	423,5	477,5

COMPOSANTES DE NOS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos articles. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas réalisées par l'intermédiaire des secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, comme les ventes aux employés, aux amis et à la famille, et les résultats de l'entreprise nouvellement acquise, Paola Confectii.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût lié à la fabrication de nos articles, aux marchandises achetées auprès d'autres fabricants et à l'acheminement des articles au lieu de vente.

Il s'agit entre autres des coûts de fabrication, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et des immobilisations de production, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication et la répartition des frais indirects.

Les coûts des marchandises achetées comprennent le coût lié à l'approvisionnement de l'article auprès de nos fabricants tiers, le coût des articles, les frais de transport et les droits de douane relatifs à la livraison à nos entrepôts partout dans le monde.

Les coûts liés à l'acheminement des articles au lieu de vente comprennent les frais de transport, les droits de douane et les taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail.

Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Des frais de vente, généraux et administratifs sont engagés au sein de nos secteurs opérationnels et au niveau de la société. Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes, de même que les amortissements autres que ceux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et aux immobilisations de production.

Les frais de vente, généraux et administratifs engagés au sein de nos secteurs opérationnels comprennent :

- Les frais de vente qui fluctuent généralement en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et présentent habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.
- Les frais généraux et administratifs qui sont directement liés à nos secteurs opérationnels, principalement les charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable et les avantages), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels et à la commercialisation.
- Les amortissements qui représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs.

Les frais de vente, généraux et administratifs engagés au niveau de la société comprennent :

- Les frais généraux et administratifs qui représentent en général les coûts engagés par nos bureaux, et qui sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), au soutien technologique et à d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.
- Les amortissements qui représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs. La marge d'exploitation mesure notre bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des produits.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris la facilité renouvelable, l'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, tous définis ci-dessous, et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente et autres coûts de financement, déduction faite des produits d'intérêts. Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net comprennent également les réévaluations à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente relatifs à l'entente conclue entre la société et Sazaby League en vue de former la coentreprise au Japon (l'« entente de coentreprise »), ainsi que les profits et pertes de change liés au solde du capital restant dû sur l'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui était auparavant présentée dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Se reporter à la note 5, « Regroupements d'entreprises », des états financiers annuels pour une description de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle en vertu de la coentreprise au Japon.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

Des changements aux lois fiscales d'un des nombreux territoires où nous exerçons nos activités ou l'issue défavorable de contrôles fiscaux dont nous pourrions faire l'objet dans l'un des territoires où nous exerçons nos activités pourraient donner lieu à une variation défavorable de notre taux d'imposition effectif, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 par rapport à l'exercice clos le 2 avril 2023

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Exercice clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	31 mars 2024	2 avril 2023		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	1 333,8	1 217,0	116,8	9,6 %
Coût des ventes	416,4	401,8	(14,6)	(3,6) %
Marge brute	917,4	815,2	102,2	12,5 %
Ratio de la marge brute	68,8 %	67,0 %		180 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	792,9	667,6	(125,3)	(18,8) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	59,4 %	54,9 %		(450) pb
Bénéfice d'exploitation	124,5	147,6	(23,1)	(15,7) %
Marge d'exploitation	9,3 %	12,1 %		(280) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	48,8	54,1	5,3	9,8 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	75,7	93,5	(17,8)	(19,0) %
Charge d'impôt	17,6	24,6	7,0	28,5 %
Taux d'imposition effectif	23,2 %	26,3 %		310 pb
Bénéfice net	58,1	68,9	(10,8)	(15,7) %
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	(3,8)	3,5	92,1 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	58,4	72,7	(14,3)	(19,7) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	100 816 758	105 058 643		
Dilué ¹	101 823 073	105 622 312		
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,58 \$	0,69 \$	(0,11)	(15,9) %
Dilué	0,57 \$	0,69 \$	(0,12)	(17,4) %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était plus élevé que le prix d'exercice. Au 31 mars 2024, 3 904 366 actions avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives (2 avril 2023 – 2 231 231 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	31 mars 2024	2 avril 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	950,7	807,3	143,4	(3,5)	139,9	17,8 %	17,3 %
Ventes en gros	312,3	373,8	(61,5)	(9,2)	(70,7)	(16,5)%	(18,9)%
Ventes autres	70,8	35,9	34,9	0,1	35,0	97,2 %	97,5 %
Total des produits	1 333,8	1 217,0	116,8	(12,6)	104,2	9,6 %	8,6 %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	31 mars 2024	2 avril 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	246,3	241,0	5,3	—	5,3	2,2 %	2,2 %
États-Unis	324,6	340,2	(15,6)	(6,8)	(22,4)	(4,6)%	(6,6)%
Amérique du Nord	570,9	581,2	(10,3)	(6,8)	(17,1)	(1,8)%	(2,9)%
Chine élargie ¹	422,2	287,2	135,0	(0,2)	134,8	47,0 %	46,9 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	84,7	67,0	17,7	3,6	21,3	26,4 %	31,8 %
Asie-Pacifique	506,9	354,2	152,7	3,4	156,1	43,1 %	44,1 %
EMOA ²	256,0	281,6	(25,6)	(9,2)	(34,8)	(9,1)%	(12,4)%
Total des produits	1 333,8	1 217,0	116,8	(12,6)	104,2	9,6 %	8,6 %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont augmenté de 116,8 M\$, ou 9,6 %, pour s'établir à 1 333,8 M\$, comparativement à 1 217,0 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 8,6 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024 par rapport à l'exercice clos le 2 avril 2023. La vigueur du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de la période, de même que son incidence sur les produits, ont contrebalancé la dépréciation du yen japonais par rapport au dollar canadien.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, les catégories liées aux articles autres que les manteaux en duvet épais ont augmenté d'un exercice à l'autre dans toutes les régions sauf dans l'EMOA, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a ainsi été accrue. Les produits tirés de la catégorie des manteaux en duvet épais sont demeurés stables d'un exercice à l'autre, sur une base consolidée, la forte croissance en Asie-Pacifique par rapport à l'exercice clos le 2 avril 2023 ayant contrebalancé les ralentissements dans d'autres régions.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 71,3 % et 23,4 %, respectivement, du total des produits pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 66,3 % et à 30,7 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 950,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 807,3 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 143,4 M\$, ou 17,8 %, est attribuable aux éléments suivants :

- Nos magasins de détail ont enregistré une augmentation des produits dans toutes les régions en raison des facteurs suivants :
 - l'expansion des magasins de détail, principalement aux États-Unis et en Chine continentale, qui comprend 14 nouveaux magasins permanents et trois magasins temporaires convertis en magasins permanents au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, ainsi que dix magasins ouverts au cours de l'exercice 2023 et exploités pendant tout l'exercice clos le 31 mars 2024, alors qu'ils n'avaient été exploités que durant une partie de l'exercice 2023;
 - la croissance des ventes de détail comparables a été jumelée aux facteurs suivants :
 - la performance en Asie-Pacifique a été solide grâce à la croissance positive des ventes comparables, qui est attribuable aux éléments suivants :
 - la vigueur du magasinage des consommateurs nationaux et des touristes dans la région de la Chine élargie;
 - la réponse positive à notre assortiment d'articles;
 - les ventes stimulées par le Nouvel An lunaire;
 - la hausse de la fréquentation de notre réseau de magasins de détail dans la région;
 - le fait que la réduction des heures d'ouverture et la fermeture de magasins attribuables aux restrictions liées à la COVID-19 qui ont eu lieu à l'exercice 2023 ne se sont pas reproduites à l'exercice 2024;
 - la faiblesse en Amérique du Nord et dans l'EMOA, la croissance des ventes comparables ayant été négative en raison des pressions exercées sur les consommateurs et des promotions vigoureuses.
 - les produits tirés du canal du commerce en ligne ont diminué en Amérique du Nord et dans l'EMOA, et la croissance des ventes comparables a ralenti, ce qui a été partiellement compensé par la solide performance en Chine élargie.

La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ s'est établie à 0,3 %. La légère augmentation est attribuable aux résultats en Asie-Pacifique, qui ont été contrebalancés en partie par les résultats en Amérique du Nord et dans l'EMOA.

Nos ventes moyennes par pied carré¹ se sont chiffrées à 3 963 \$ et à 3 964 \$, respectivement, pour l'exercice 2024 et l'exercice 2023. La hausse des ventes par pied carré en Asie-Pacifique a été contrebalancée par une baisse des ventes par pied carré en Amérique du Nord et dans l'EMOA à l'exercice 2024 par rapport à l'exercice précédent.

¹ La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs et les ventes moyennes par pied carré sont des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 312,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 373,8 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La diminution de 61,5 M\$, ou (16,5) %, est attribuable aux éléments suivants :

- la baisse de la valeur du carnet de commandes, en raison de la hausse des niveaux de stocks pour les clients existants, car nos partenaires ont dû s'adapter aux mêmes promotions vigoureuses que dans notre secteur Ventes directes aux consommateurs;
- la rationalisation continue dans le secteur Ventes en gros au moyen de la réduction des partenariats dans le cadre de l'optimisation de nos activités visant à accroître la part du secteur Ventes directes aux consommateurs dans la répartition des ventes selon les canaux, conformément à nos attentes, particulièrement dans l'EMOA.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 70,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 35,9 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 34,9 M\$, ou 97,2 %, est attribuable aux éléments suivants :

- la hausse des ventes d'articles aux employés liée à l'élargissement de notre programme d'achats par les employés;
- le nombre plus élevé d'événements pour les amis et la famille liés à notre gestion stratégique des stocks difficiles à écouler;
- les produits générés par Paola Confectii au cours de l'exercice 2024 à la suite du regroupement d'entreprises.

Marge brute

	Exercice clos le					
	31 mars 2024		2 avril 2023			
En millions de dollars canadiens	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute	Variation en dollars	Variation en pb
Marge brute	917,4	68,8 %	815,2	67,0 %	102,2	180 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont établis à 917,4 M\$ et à 68,8 %, respectivement, comparativement à 815,2 M\$ et à 67,0 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 102,2 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits tirés des ventes directes aux consommateurs susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute de la période considérée a profité de la fixation des prix (+180 pb) pour l'ensemble des régions dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	31 mars 2024		2 avril 2023			
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
			<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>		
Frais de vente, généraux et administratifs	792,9	59,4 %	667,6	54,9 %	(125,3)	(18,8) %

Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont établis à 792,9 M\$, par rapport à 667,6 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs de 125,3 M\$, ou 18,8 %, s'explique par les facteurs suivants :

- une hausse de 76,2 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 26,7 M\$ des charges de personnel, principalement en raison de la hausse de l'effectif liée à l'expansion du réseau de magasins de détail aux États-Unis et en Chine élargie;
 - une augmentation des loyers, des charges locatives et des coûts liés à l'entretien de 22,2 M\$, qui découle essentiellement de l'expansion du réseau de magasins de détail, du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant la totalité de la période pour l'exercice 2024, et de la hausse des coûts liés aux loyers variables en Chine élargie à la suite de la hausse des produits par rapport à l'exercice 2023;
 - la hausse des amortissements de 14,9 M\$, y compris l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, découlant de l'expansion continue des magasins de détail;
 - une hausse de 4,2 M\$ des coûts liés à la technologie attribuable aux licences et aux coûts liés à l'infrastructure de commerce en ligne;
 - des honoraires de 3,9 M\$ versés à nos fournisseurs de services dans le cadre de nos événements pour les amis et la famille;
- une hausse de 49,1 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - le montant de 40,1 M\$ se rapportant aux activités liées au programme de transformation, soit des honoraires de consultation de 23,5 M\$ et des coûts liés aux indemnités de départ de 16,6 M\$, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, découlant de la réduction de l'effectif, qui ne devraient pas se reproduire;

- les charges de personnel du siège social additionnelles de 9,8 M\$ découlant de la croissance de l'effectif et des hausses des salaires. Au cours de l'exercice 2024, la société a connu une croissance de l'effectif en ce qui concerne le personnel du siège social par rapport à l'exercice précédent, mais la restructuration organisationnelle mise en œuvre à la fin du mois de mars 2024 a donné lieu à une réduction du personnel du siège social.

La hausse des charges du siège social décrite précédemment a été compensée en partie par les fluctuations favorables du change de 3,8 M\$ et la baisse des dépenses liées aux activités de commercialisation de 3,1 M\$.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	31 mars 2024		2 avril 2023			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
			Données reclassées	Données reclassées		
Ventes directes aux consommateurs	387,1	40,7 %	347,4	43,0 %	39,7	(230) pb
Ventes en gros	114,0	36,5 %	131,2	35,1 %	(17,2)	140 pb
Ventes autres	14,0	19,8 %	10,5	29,2 %	3,5	(940) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	515,1		489,1		26,0	

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	31 mars 2024		2 avril 2023			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	515,1		489,1		26,0	
Charges du siège social	(390,6)		(341,5)		(49,1)	
Total du bénéfice d'exploitation	124,5	9,3 %	147,6	12,1 %	(23,1)	(280) pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont chiffrés à 124,5 M\$ et à 9,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 147,6 M\$ et à 12,1 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La baisse de 23,1 M\$ du bénéfice d'exploitation et la baisse de 280 pb de la marge d'exploitation sont attribuables à la hausse des coûts d'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation de la marge brute, tel qu'il est mentionné précédemment.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 387,1 M\$ et à 40,7 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 347,4 M\$ et à 43,0 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La hausse de 39,7 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'amélioration au chapitre des produits et de la marge brute découlant de l'expansion du réseau de magasins de détail, contrebalancée en partie par la hausse des coûts d'exploitation.

La baisse de la marge d'exploitation de (230) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- *Ratio de la marge brute* – hausse favorable de 30 pb pour atteindre 76,6 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 76,3 % pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation du ratio de la marge brute s'explique principalement par l'incidence favorable de la fixation des prix (+150 pb), partiellement contrebalancée par des ajustements des stocks (-70 pb) essentiellement liés à Canada Goose Generations, par les frais de transport et les droits de douane (-20 pb) et par la répartition selon les articles (-20 pb).
- *Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits* – hausse défavorable de 260 pb pour atteindre 35,9 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 33,3 % pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La hausse est attribuable à la hausse des charges de personnel et des frais liés aux infrastructures dans le canal de commerce en ligne, qui contraste avec la baisse des produits au sein du canal, et à la hausse des coûts liés aux loyers variables dans la région de la Chine élargie à la suite de la hausse des produits par rapport à l'exercice 2023.

Aucun coût lié à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 n'a été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à des coûts de 3,2 M\$ pour la période comparative.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 114,0 M\$ et à 36,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 131,2 M\$ et à 35,1 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La diminution de 17,2 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à la diminution de la marge brute découlant de la baisse des produits attribuable à la baisse de la valeur du carnet de commandes et à la simplification continue du secteur Ventes en gros, de même qu'au fait que les frais de vente, généraux et administratifs sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre.

La hausse de la marge d'exploitation de 140 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- *Ratio de la marge brute* – hausse favorable de 360 pb pour atteindre 53,3 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 49,7 % pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La hausse du ratio de la marge brute découle de l'incidence favorable de la fixation des prix (+280 pb), qui reflétait les résultats positifs au titre du change attribuables au renforcement de l'euro par rapport au dollar canadien, et des ajustements des stocks (+160 pb), facteurs contrebalancés en partie par des écarts sur coûts (-140 pb).
- *Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits* – hausse défavorable de 220 pb pour atteindre 16,8 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 14,6 % pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation est attribuable à la baisse des produits.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffré à 14,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 10,5 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. La hausse de 3,5 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'augmentation des produits, comme il est mentionné précédemment, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la mesure de la performance de notre secteur Ventes autres a été modifiée de façon à exclure les frais généraux et administratifs, qui sont maintenant présentés comme un élément de rapprochement du bénéfice d'exploitation consolidé de la société.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	31 mars 2024	2 avril 2023		
	Données présentées	Données présentées		
	Données reclassées			
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	48,8	54,1	5,3	9,8 %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 48,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, contre 54,1 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. Cette diminution de 5,3 M\$, soit 9,8 %, s'explique par les fluctuations favorables du change liées à l'emprunt à terme (défini ci-après), qui est libellé en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 10,0 M\$. La diminution s'explique également par la baisse de la perte nette de 3,6 M\$ à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (diminution de 13,6 M\$ du passif, compte non tenu des pertes de change de 4,3 M\$) et de la contrepartie éventuelle (augmentation de 4,1 M\$ du passif, compte non tenu des pertes de change de 1,6 M\$) relatifs à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente découle de la mise à jour des prévisions relatives aux flux de trésorerie, du fait que les durées initiales de quatre ans et de dix ans, respectivement, s'écoulaient, ainsi que de la baisse du coût des capitaux propres sur le marché.

La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse de 6,1 M\$ des intérêts liés aux paiements de capital sur les obligations locatives relativement aux nouveaux magasins, ainsi que par la hausse de 2,6 M\$ des charges d'intérêts découlant de l'augmentation des emprunts bruts sur nos facilités au cours de la période par rapport à la période comparative.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Données présentées	Taux d'imposition effectif	Variation en dollars	Variation en pb
	31 mars 2024	2 avril 2023				
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif		
Charge d'impôt	17,6	23,2 %	24,6	26,3 %	7,0	310 pb

La charge d'impôt s'est établie à 17,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 24,6 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 23,2 % et de 25,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 26,3 % et à 25,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 2 avril 2023. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 mars 2024 a été de 58,1 M\$, comparativement à 68,9 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023 en raison des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 par rapport au quatrième trimestre clos le 2 avril 2023

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	31 mars 2024	2 avril 2023		
	<i>Données reclassées</i>			
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	358,0	293,2	64,8	22,1 %
Coût des ventes	125,0	102,9	(22,1)	(21,5) %
Marge brute	233,0	190,3	42,7	22,4 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	65,1 %	64,9 %		20 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	209,9	172,7	(37,2)	(21,5) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	58,6 %	58,9 %		30 pb
Bénéfice d'exploitation	23,1	17,6	5,5	31,3 %
<i>Marge d'exploitation</i>	6,5 %	6,0 %		50 pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	5,9	22,2	16,3	73,4 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	17,2	(4,6)	21,8	473,9 %
Charge d'impôt	9,6	5,4	(4,2)	(77,8) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	55,8 %	(117,4) %		(17 320) pb
Bénéfice net (perte nette)	7,6	(10,0)	17,6	176,0 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,6	(6,9)	9,5	137,7 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	5,0	(3,1)	8,1	261,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	99 355 838	104 519 045		
Dilué ¹	100 395 330	104 519 045		
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,05 \$	(0,03) \$	0,08 \$	266,7 %
Dilué	0,05 \$	(0,03) \$	0,08 \$	266,7 %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était plus élevé que le prix d'exercice. Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, 3 904 366 actions avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives (quatrième trimestre clos le 2 avril 2023 – 643 505 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	31 mars 2024	2 avril 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	271,5	227,5	44,0	3,2	47,2	19,3 %	20,7 %
Ventes en gros	41,4	45,5	(4,1)	0,6	(3,5)	(9,0) %	(7,7) %
Ventes autres	45,1	20,2	24,9	0,1	25,0	123,3 %	123,8 %
Total des produits	358,0	293,2	64,8	3,9	68,7	22,1 %	23,4 %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	31 mars 2024	2 avril 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	70,0	55,2	14,8	—	14,8	26,8 %	26,8 %
États-Unis	82,8	67,5	15,3	(0,4)	14,9	22,7 %	22,1 %
Amérique du Nord	152,8	122,7	30,1	(0,4)	29,7	24,5 %	24,2 %
Chine élargie ¹	128,4	99,0	29,4	2,3	31,7	29,7 %	32,0 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	19,5	15,1	4,4	1,4	5,8	29,1 %	38,4 %
Asie-Pacifique	147,9	114,1	33,8	3,7	37,5	29,6 %	32,9 %
EMOA ²	57,3	56,4	0,9	0,6	1,5	1,6 %	2,7 %
Total des produits	358,0	293,2	64,8	3,9	68,7	22,1 %	23,4 %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits se sont chiffrés à 358,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 293,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023, soit une augmentation de 64,8 M\$, ou 22,1 %. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 23,4 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 par rapport au quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, les catégories liées aux articles autres que les manteaux en duvet épais ont augmenté d'un exercice à l'autre dans toutes les régions au cours du quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, et sa quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a ainsi été accrue. Les produits tirés de la catégorie des manteaux en duvet épais sont demeurés stables d'un exercice à l'autre, sur une base consolidée, ayant enregistré une forte croissance aux États-Unis et en Asie-Pacifique par rapport au quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 75,8 % et 11,6 %, respectivement, du total des produits pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 77,6 % et à 15,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 271,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 227,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 44,0 M\$, ou 19,3 %, est attribuable aux facteurs suivants :

- Nos magasins de détail ont enregistré une augmentation des produits dans toutes les régions, surtout en raison des facteurs suivants :
 - l'expansion des magasins de détail, principalement aux États-Unis et en Asie-Pacifique, qui comprend trois nouveaux magasins permanents au cours du trimestre et 11 nouveaux magasins permanents ouverts plus tôt au cours de l'exercice et exploités pendant tout le trimestre considéré, par rapport au trimestre comparatif;
 - la croissance des ventes de détail comparables a été jumelée aux facteurs suivants :
 - la performance solide en Asie-Pacifique , grâce à la croissance positive des ventes comparables, qui est attribuable aux éléments suivants :
 - la vigueur du magasinage des consommateurs nationaux et des touristes dans la région de la Chine élargie, qui s'est traduite par une hausse de la fréquentation et des unités vendues par transaction au sein de notre réseau de magasins de détail dans la région et qui est attribuable à une meilleure planification en ce qui a trait aux articles et au Nouvel An lunaire;
 - le redressement continu du tourisme dans la région ;
 - la croissance négative des ventes comparables dans l'EMOA en raison des pressions exercées sur les consommateurs et des promotions vigoureuses, même si la fréquentation, la conversion et les unités vendues par transaction se sont améliorées par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- la solide performance du canal de commerce en ligne découlant des États-Unis et de la Chine élargie, étant donné que la fréquentation, la conversion et les unités vendues par transaction se sont améliorées par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹, qui s'est établie à 3,5 %, s'explique par une hausse des produits tirés du commerce en ligne et par le fait que la croissance des magasins comparables est demeurée relativement stable.

¹ La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 41,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 45,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La diminution de 4,1 M\$, ou (9,0) %, s'explique par la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes en raison de la diminution des commandes des clients existants par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de la simplification continue de nos comptes de ventes en gros.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 45,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 20,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 24,9 M\$ est principalement attribuable au nombre plus élevé d'événements pour les amis et la famille liés à notre gestion stratégique des stocks difficiles à écouler; nous avons en effet profité de ces événements pour vendre les stocks difficiles à écouler et de fin de série, ce qui cadre avec notre stratégie globale visant à optimiser les niveaux de stocks.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	31 mars 2024			2 avril 2023		
	Données reportées	Ratio de la marge brute	Données reportées	Ratio de la marge brute	Variation en dollars	Variation en pb
Marge brute	233,0	65,1 %	190,3	64,9 %	42,7	20 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 se sont établis à 233,0 M\$ et à 65,1 %, respectivement, comparativement à 190,3 M\$ et à 64,9 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 42,7 M\$ de la marge brute est attribuable à une hausse des produits et à une augmentation du ratio de la marge brute. Au cours du trimestre considéré, le ratio de la marge brute a bénéficié de l'incidence favorable de la fixation des prix (+110 pb), des frais de transport et des droits de douane (+60 pb) et des ajustements des stocks (+30 pb). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la répartition selon les articles (-100 pb) et la répartition selon les canaux (-80 pb).

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	31 mars 2024			2 avril 2023		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Variation en dollars	Variation en pourcentage
			Données reclassées	Données reclassées		
Frais de vente, généraux et administratifs	209,9	58,6 %	172,7	58,9 %	(37,2)	(21,5) %

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 209,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 172,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs de 37,2 M\$, ou 21,5 %, s'explique par les facteurs suivants :

- une hausse de 23,4 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 7,7 M\$ des charges de personnel, principalement en raison de la hausse de l'effectif liée à l'expansion du réseau de magasins de détail aux États-Unis et en Chine élargie;

- la hausse des amortissements de 3,8 M\$ découlant de l'expansion continue des magasins de détail, y compris les nouveaux magasins ouverts au cours de l'exercice 2024;
- une hausse de 2,9 M\$ des coûts liés à la technologie attribuable aux licences et aux coûts liés à l'infrastructure de commerce en ligne;
- des honoraires de 2,8 M\$ versés à nos fournisseurs de services dans le cadre de nos événements pour les amis et la famille;
- une augmentation des loyers, des charges locatives et des coûts à l'entretien de 2,6 M\$, qui découle essentiellement de l'expansion du réseau de magasins de détail, du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2024, et de la hausse des coûts liés aux loyers variables en Asie-Pacifique à la suite de la hausse des produits par rapport à l'exercice 2023;
- une augmentation de 13,8 M\$ des charges du siège social attribuable à un montant de 13,5 M\$ se rapportant aux activités liées au programme de transformation, soit des honoraires de consultation de 2,4 M\$ et des coûts liés aux indemnités de départ de 11,1 M\$, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, découlant de la réduction de l'effectif, qui ne devraient pas se reproduire.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	31 mars 2024		2 avril 2023			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
			Données reclassées	Données reclassées		
Ventes directes aux consommateurs	104,8	38,6 %	90,4	39,7 %	14,4	(110) pb
Ventes en gros	3,9	9,4 %	3,7	8,1 %	0,2	130 pb
Ventes autres	9,9	22,0 %	5,2	25,7 %	4,7	(370) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	118,6		99,3		19,3	

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	31 mars 2024		2 avril 2023			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	118,6		99,3		19,3	
Charges du siège social	(95,5)		(81,7)		(13,8)	
Total du bénéfice d'exploitation	23,1	6,5 %	17,6	6,0 %	5,5	50 pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 23,1 M\$ et à 6,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à un bénéfice d'exploitation et à une marge d'exploitation de 17,6 M\$ et de 6,0 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse de 5,5 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des coûts d'exploitation décrite ci-dessus. La hausse de 50 pb de la marge d'exploitation est attribuable à l'augmentation du ratio de la marge brute, contrebalancée en partie par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 104,8 M\$ et à 38,6 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 90,4 M\$ et à 39,7 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse de 14,4 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'augmentation des ventes, contrebalancée en partie par les coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

La baisse de la marge d'exploitation de (110) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- *Ratio de la marge brute* – hausse favorable de 60 pb pour atteindre 73,9 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 73,3 % pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse du ratio de la marge brute découle de la fixation des prix (+110 pb), des frais de transport et des droits de douane (+50 pb) et de la répartition selon les articles (+40 pb). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les ajustements des stocks (-130 pb).
- *Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits* – hausse défavorable de 170 pb pour atteindre 35,3 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 33,6 % pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation est attribuable à la hausse des charges de personnel et des frais liés aux infrastructures dans le canal de commerce en ligne, qui contraste avec la hausse des produits au sein du canal, et à la hausse des charges de personnel dans le canal de ventes de détail, qui contraste avec la hausse des produits au sein du canal.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 3,9 M\$ et à 9,4 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 3,7 M\$ et à 8,1 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 0,2 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à l'augmentation de la marge brute enregistrée malgré la baisse des produits attribuable à la baisse de la valeur du carnet de commandes, ainsi qu'à la simplification continue du secteur Ventes en gros. Les frais de vente, généraux et administratifs sont demeurés stables par rapport au trimestre comparatif.

La hausse de la marge d'exploitation de 130 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- *Ratio de la marge brute* – hausse favorable de 400 pb pour atteindre 39,6 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 35,6 % pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse du ratio de la marge brute s'explique par les ajustements des stocks (+1 170 pb) découlant surtout du fait que l'augmentation de la provision au titre des stocks au cours du trimestre comparatif ne s'est pas reproduite au cours du trimestre considéré. La hausse a été partiellement contrebalancée par la répartition selon les articles (-740 pb), principalement en raison d'une proportion moins élevée de ventes de manteaux en duvet épais.

- *Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits* – hausse défavorable de 270 pb pour atteindre 30,2 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 27,5 % pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse est attribuable à la diminution des produits sectoriels, car les frais de vente, généraux et administratifs du trimestre considéré sont conformes à ceux du trimestre comparatif.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffré à 9,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 5,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La hausse de 4,7 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'augmentation des produits, comme il est mentionné précédemment, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	31 mars 2024	2 avril 2023		
	Données présentées	Données présentées		
	<i>Données reclassées</i>			
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	5,9	22,2	16,3	73,4 %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 5,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, contre 22,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La diminution de 16,3 M\$, ou 73,4 %, s'explique par la baisse de la perte nette de 19,2 M\$ à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (diminution de 25,6 M\$ du passif, compte non tenu des pertes de change de 1,8 M\$) et de la contrepartie éventuelle (augmentation de 4,3 M\$ du passif, compte non tenu des pertes de change de 0,3 M\$) relatifs à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente découle de la mise à jour des prévisions relatives aux flux de trésorerie, du fait que les durées initiales de quatre ans et de dix ans, respectivement, s'écoulaient, ainsi que de la baisse du coût des capitaux propres sur le marché.

La diminution a été partiellement contrebalancée par les fluctuations défavorables du change liées à l'emprunt à terme (défini ci-après), qui est libellé en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 1,7 M\$ et par l'augmentation de 1,5 M\$ des intérêts liés aux paiements de capital sur les obligations locatives.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	31 mars 2024			2 avril 2023		
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Variation en dollars	Variation en pb
Charge d'impôt	9,6	55,8 %	5,4	(117,4) %	(4,2)	(17 320) pb

La charge d'impôt s'est établie à 9,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 5,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 55,8 % et de 25,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à (117,4) % et à 25,3 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif depuis le début du trimestre est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 a été de 7,6 M\$, comparativement à une perte nette de 10,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023 en raison des facteurs susmentionnés.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Produits					% des produits de l'exercice	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société		Bénéfice (perte) d'exploitation (données reclassées)	BAIL ajusté ¹ (données retraitées)	Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société ¹		
	Ventes				Total			De base	Dilué					
	directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres											
Exercice 2024														
Quatrième trimestre	271,5	41,4	45,1	358,0	26,8	%	5,0	0,05	\$ 0,05	\$	23,1	40,1	0,19	\$
Troisième trimestre	514,0	81,8	14,1	609,9	45,7	%	130,6	1,30	\$ 1,29	\$	198,8	207,2	1,37	\$
Deuxième trimestre	109,4	162,0	9,7	281,1	21,1	%	3,9	0,04	\$ 0,04	\$	2,3	15,6	0,16	\$
Premier trimestre	55,8	27,1	1,9	84,8	6,4	%	(81,1)	(0,78)	\$ (0,78)	\$	(99,7)	(91,1)	(0,70)	\$
Exercice 2023														
Quatrième trimestre	227,5	45,5	20,2	293,2	24,1	%	(3,1)	(0,03)	\$ (0,03)	\$	17,6	26,6	0,13	\$
Troisième trimestre	450,2	114,4	12,1	576,7	47,4	%	134,9	1,28	\$ 1,28	\$	190,7	197,1	1,27	\$
Deuxième trimestre	94,8	180,7	1,7	277,2	22,8	%	3,3	0,03	\$ 0,03	\$	21,5	26,3	0,19	\$
Premier trimestre	34,8	33,2	1,9	69,9	5,7	%	(62,4)	(0,59)	\$ (0,59)	\$	(82,2)	(75,9)	(0,56)	\$

¹ Le BAIL ajusté et le bénéfice net (la perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et le bénéfice net (la perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;

- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada, où le prix de détail moyen par unité est en général plus élevé;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- produits tirés de la coentreprise au Japon constituée le 4 avril 2022;
- produits tirés de Paola Confectii, la nouvelle filiale constituée le 1^{er} novembre 2023, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises;
- répercussions de la pandémie de COVID-19 qui a commencé au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à des pertes nettes au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés à la coentreprise au Japon et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires;
- hausse des frais de transport, restrictions relatives à la livraison et autres perturbations des infrastructures de transport et de livraison;
- augmentation des coûts des articles attribuable à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt;
- rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités;

- coûts associés à la constitution de la coentreprise au Japon le 4 avril 2022 et au regroupement d'entreprises qui s'est traduit par l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023;
- lancement du programme de transformation au quatrième trimestre de l'exercice 2023 et activités connexes dans le cadre de ce programme, comme il est mentionné précédemment.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société, les produits selon un taux de change constant et la dette nette, certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux normes IFRS, y compris la marge du BAII ajusté, le bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société et le levier financier net, de même que certaines mesures financières qui sont des mesures financières supplémentaires, y compris la croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs et les ventes moyennes par pied carré, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société, de même que sa situation financière. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
		<i>Données retraitées</i>		<i>Données retraitées</i>
BAII ajusté	171,8	174,1	40,1	26,6
Marge du BAII ajusté	12,9 %	14,3 %	11,2 %	9,1 %
BAIIA ajusté	298,2	276,7	75,3	56,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	101,0	110,0	19,3	14,0
Bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	1,00 \$	1,05 \$	0,19 \$	0,13 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,99 \$	1,04 \$	0,19 \$	0,13 \$

En millions de dollars canadiens	31 mars 2024	2 avril 2023
Dette nette	(584,1)	(468,1)

BAll ajusté, marge du BAll ajusté, BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société, et bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et/ou qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter aux sections « Produits » dans les rubriques « Résultats d'exploitation » pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dettes nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières et ces ratios non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs

La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire et s'entend des ventes, sur la base d'un taux de change constant, effectuées par l'intermédiaire des sites de commerce en ligne et dans les magasins qui ont été en exploitation pendant un exercice complet (12 mois successifs). La mesure exclut les ventes dans les magasins pour les jours de bourse spécifiques au cours desquels les magasins étaient fermés pour les deux périodes, que ces fermetures aient eu lieu au cours de la période considérée ou au cours de la période comparative. La mesure de croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Ventes moyennes par pied carré

Les ventes moyennes par pied carré sont une mesure financière supplémentaire et sont calculées comme le total des produits tirés de nos magasins qui ont été ouverts pendant les 52 semaines de l'exercice, divisé par la superficie de vente nette moyenne. La superficie de vente nette moyenne est définie comme la somme des superficies de vente en pieds carrés d'un magasin à la fin de chaque mois de l'exercice divisée par 12. Nous utilisons cette mesure afin d'évaluer la performance de nos magasins par rapport à leur superficie en pieds carrés. La mesure de ventes moyennes par pied carré que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Total du bénéfice d'exploitation sectoriel

Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS définie comme les ventes moins le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs se rapportant directement au secteur opérationnel. La mesure du total du bénéfice d'exploitation sectoriel que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la section « Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation » ci-dessus pour un rapprochement.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

Depuis l'exercice 2024, nous n'incluons plus les pertes de valeur des magasins de détail dans le rapprochement du bénéfice net et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société, puisque nous sommes d'avis que ces coûts sont devenus suffisamment récurrents et qu'ils font donc partie du cours normal des activités. Les données des périodes comparables ont été retraitées pour refléter ce changement.

Depuis le premier trimestre de l'exercice 2024, les profits et les pertes de change liés à l'emprunt à terme (défini ci-dessous), déduction faite des couvertures, sont reflétés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net alors qu'ils étaient auparavant présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Cet élément n'est donc plus inclus comme un élément de rapprochement distinct du BAII ajusté, de la marge de BAII ajusté ou du BAIIA ajusté. Les données des périodes comparables ont été reclassées pour refléter ce changement.

Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » pour de plus amples renseignements sur la mise à jour des données des périodes comparables.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
Bénéfice net (perte nette)	58,1	68,9	7,6	(10,0)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	17,6	24,6	9,6	5,4
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	48,8	54,1	5,9	22,2
Bénéfice d'exploitation	124,5	147,6	23,1	17,6
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net a)	—	3,2	—	—
Coûts liés à la transition du siège social c)	0,8	6,7	—	2,0
Coûts liés à la coentreprise au Japon e)	4,9	10,2	2,5	1,9
Coûts liés au programme de transformation g)	40,1	4,1	13,5	4,1
Honoraires liés aux poursuites h)	—	2,2	—	—
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii j)	1,5	—	1,0	—
Autres k)	—	0,1	—	1,0
Total des ajustements	47,3	26,5	17,0	9,0
BAII ajusté	171,8	174,1	40,1	26,6
<i>Marge du BAII ajusté</i>	12,9 %	14,3 %	11,2 %	9,1 %

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
Bénéfice net (perte nette)	58,1	68,9	7,6	(10,0)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	17,6	24,6	9,6	5,4
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	48,8	54,1	5,9	22,2
Bénéfice d'exploitation	124,5	147,6	23,1	17,6
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net a)	—	3,2	—	—
Coûts liés à la transition du siège social c)	0,8	6,7	—	2,0
Coûts liés à la coentreprise au Japon e)	4,9	10,2	2,5	1,9
Coûts liés au programme de transformation g)	40,1	4,1	13,5	4,1
Honoraires liés aux poursuites h)	—	2,2	—	—
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii j)	1,5	—	1,0	—
Amortissements, montant net n)	126,4	102,6	35,2	29,4
Autres k)	—	0,1	—	1,0
Total des ajustements	173,7	129,1	52,2	38,4
BAIIA ajusté	298,2	276,7	75,3	56,0

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
Bénéfice net (perte nette)	58,1	68,9	7,6	(10,0)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net a), b)	—	3,3	—	—
Coûts liés à la transition du siège social c), d)	1,2	8,3	—	2,4
Coûts liés à la coentreprise au Japon e)	4,9	10,2	2,5	1,9
Perte (profit) à la réévaluation de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente liées à la coentreprise au Japon f)	4,4	8,0	(6,4)	12,7
Coûts liés au programme de transformation g)	40,1	4,1	13,5	4,1
Honoraires liés aux poursuites h)	—	2,2	—	—
Perte de change latente sur l'emprunt à terme i)	2,1	12,1	2,1	0,4
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii j)	1,5	—	1,0	—
Autres k)	—	0,1	—	1,0
	54,2	48,3	12,7	22,5
Incidence fiscale des ajustements	(10,1)	(6,2)	(3,9)	(1,9)
Ajustements au titre de l'impôt différé l)	3,1	3,7	3,6	3,7
Bénéfice net ajusté	105,3	114,7	20,0	14,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle m)	(4,3)	(4,7)	(0,7)	(0,3)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	101,0	110,0	19,3	14,0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	100 816 758	105 058 643	99 355 838	104 519 045
Dilué ¹	101 823 073	105 622 312	100 395 330	104 519 045
Bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	1,00	1,05	0,19	0,13
Bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,99	1,04	0,19	0,13

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était plus élevé que le prix d'exercice. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, 3 904 366 actions et 3 904 366 actions, respectivement, ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – 643 505 actions et 2 231 231 actions, respectivement).

- a) Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net de néant et de néant engagés au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – néant et 3,2 M\$, respectivement).

- b) Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net engagés présentés au point a), plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de néant et de néant découlant de la fermeture temporaire de magasins pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – néant et 0,1 M\$, respectivement).
- c) Coûts engagés pour la transition du siège social de la société, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- d) Coûts liés à la transition du siège social de la société présentés au point c), plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de néant et de 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – 0,4 M\$ et 1,6 M\$, respectivement).
- e) Coûts engagés dans le cadre de la constitution de la coentreprise au Japon. Ils découlent de l'incidence du ratio de la marge brute qui aurait autrement été présentée à la vente de stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes, ainsi que d'autres coûts liés à la constitution de la coentreprise au Japon.
- f) Variations de la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente relatifs à la coentreprise au Japon. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a comptabilisé un profit de (6,4) M\$ et une perte de 4,4 M\$, respectivement, à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – perte de 12,7 M\$ et de 8,0 M\$, respectivement). Ces profits et pertes sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net », des états du résultat net.
- g) Les coûts du programme de transformation incluent les honoraires de consultation de 2,4 M\$ et de 23,5 M\$, respectivement, ainsi que les coûts liés aux indemnités de départ, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, de 11,1 M\$ et de 16,6 M\$, respectivement, découlant de la réduction de l'effectif pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024.
- h) Honoraires liés aux poursuites, y compris pour la défense dans le cadre d'actions collectives.
- i) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de l'emprunt à terme (défini ci-dessous) libellé en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change. Ces coûts, qui étaient auparavant présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs, sont maintenant reflétés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.
- j) Rémunération comptabilisée relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs dans le cadre de l'acquisition de Paola Confectii SRL. Se reporter à la rubrique « Faits nouveaux relatifs aux activités » pour en savoir davantage sur la clause d'indexation sur les bénéfices futurs liée au regroupement d'entreprises.
- k) Coûts liés à la transition d'agences de logistique, coûts de restructuration liés aux usines de fabrication de la société, réductions de loyer accordées et éléments non significatifs pris individuellement.
- l) Ajustement d'impôt différé comptabilisé à la suite de l'application de la réforme fiscale suisse à Canada Goose International AG.

- m) Calculé comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présenté dans les états du résultat net de 2,6 M\$ et de (0,3) M\$, plus un ajustement du ratio de la marge brute de (1,9) M\$ et de 4,6 M\$ et la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement. Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présentée dans les états du résultat net de (6,9) M\$ et de (3,8) M\$, plus un ajustement du ratio de la marge brute de 7,2 M\$ et de 8,5 M\$ et la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 2 avril 2023, respectivement.
- n) Calculé comme les amortissements selon les normes IFRS, moins l'incidence de l'amortissement pour les fermetures temporaires de magasins (a) et les coûts liés à la transition du siège social de la société (c). Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16, *Contrats de location*.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024 par rapport à l'exercice clos le 2 avril 2023, ainsi que pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 par rapport au quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars
	31 mars 2024	2 avril 2023		31 mars 2024	2 avril 2023	
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	164,6	116,3	48,3	82,8	7,0	75,8
Activités d'investissement	(72,4)	(45,3)	(27,1)	(12,7)	(23,9)	11,2
Activités de financement	(232,8)	(80,7)	(152,1)	(79,5)	(45,4)	(34,1)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(1,0)	8,5	(9,5)	0,0	4,6	(4,6)
Diminution de la trésorerie	(141,6)	(1,2)	(140,4)	(9,4)	(57,7)	48,3
Trésorerie au début de la période	286,5	287,7	(1,2)	154,3	344,2	(189,9)
Trésorerie à la fin de la période	144,9	286,5	(141,6)	144,9	286,5	(141,6)

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement et les dépenses d'investissement, y compris les nouveaux magasins, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable définies ci-dessous, ainsi qu'au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros comptabilisées plus tôt au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2024, la diminution du total des stocks par rapport au 2 avril 2023 est attribuable à une diminution des matières premières et des produits finis. La diminution des matières premières découle d'un ajustement apporté aux processus d'achat afin que l'offre soit mieux adaptée aux besoins en matière de production. La diminution des produits finis est attribuable aux facteurs suivants :

- la gestion des stocks difficiles à écouler au moyen des produits générés dans le secteur Ventes autres;
- la provision au titre des stocks pour Canada Goose Generations;
- la diminution du total de la production;
- les efforts continus en ce qui a trait à l'optimisation de la planification au chapitre des articles.

La baisse de la production découle de l'optimisation des niveaux de production afin que l'offre d'articles soit mieux adaptée à la croissance des produits attendue et à l'utilisation des articles pérennes que nous avons en stock. Nous continuons de surveiller les niveaux de stocks dans chacun de nos canaux de vente et dans toutes les régions géographiques, et nous avons l'intention de continuer à les ajuster à la demande que nous prévoyons dans chaque région.

Des stocks de 1,6 M\$ ont été acquis par l'entremise de Paola Confectii, et le niveau de ses stocks était de 6,6 M\$ au 31 mars 2024.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 164,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 116,3 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 48,3 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable au ralentissement de la production des stocks, alors qu'à l'exercice précédent, des investissements avaient été effectués dans les stocks. Elle a été contrebalancée en partie par une hausse de 29,3 M\$ de l'impôt sur le résultat payé.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 82,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 7,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 75,8 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable à une hausse du bénéfice net, à une baisse de la production des stocks et à une baisse des créditeurs et charges à payer découlant du passif de 20,0 M\$ relatif à notre courtier désigné en vertu du programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2023 ») au trimestre comparatif.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 72,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 45,3 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 27,1 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique par le montant de 15,9 M\$ engagé pour l'acquisition de Paola Confectii et par la hausse de 9,7 M\$ des dépenses d'investissement découlant de l'expansion du réseau de magasins de détail.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 12,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 23,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. La diminution de 11,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par la baisse de 13,7 M\$ des dépenses d'investissement en raison de l'expansion des magasins de détail à venir, contrebalancée en partie par le paiement final au titre de la contrepartie en trésorerie de 3,6 M\$ relativement à l'entreprise nouvellement acquise, Paola Confectii.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 232,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à 80,7 M\$ pour l'exercice clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 152,1 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle de la hausse de 114,7 M\$ des paiements aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lancée au cours de l'exercice 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 ») et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lancée au cours de l'exercice 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »), tel qu'il est décrit ci-dessous, des remboursements de 9,8 M\$ du solde du capital restant dû sur les facilités en Chine continentale (définies ci-dessous) pour l'exercice 2023, de la hausse de 7,0 M\$ des paiements de capital sur les obligations locatives, essentiellement attribuable aux magasins de détail additionnels, et du règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme de 8,6 M\$ à la période comparative.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 79,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 45,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 2 avril 2023. L'augmentation de 34,1 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle surtout de l'augmentation de 19,1 M\$ des paiements aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, tel qu'il est décrit ci-dessous, d'une hausse de 3,4 M\$ des remboursements sur les facilités en Chine continentale (définies ci-dessous) et du règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme de 8,6 M\$ au trimestre comparatif.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 31 mars 2024 et au 2 avril 2023.

En millions de dollars canadiens	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation en dollars
Trésorerie	144,9	286,5	(141,6)
Facilités en Chine continentale	—	(9,8)	9,8
Facilité au Japon	(5,4)	(13,7)	8,3
Facilité renouvelable	—	—	—
Emprunt à terme	(393,1)	(396,3)	3,2
Obligations locatives	(330,5)	(334,8)	4,3
Dette nette¹	(584,1)	(468,1)	(116,0)

¹ La dette nette est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Au 31 mars 2024, notre dette nette s'élevait à 584,1 M\$, comparativement à 468,1 M\$ au 2 avril 2023. L'augmentation de 116,0 M\$ découle d'une baisse de la trésorerie de 141,6 M\$, contrebalancée en partie par une diminution des emprunts sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon et l'emprunt à terme définis ci-dessous. Le levier financier net¹ au 31 mars 2024 était de 2,0 fois le BAIIA ajusté, comparativement à 1,7 fois le BAIIA ajusté au 2 avril 2023.

¹ La dette nette et le levier financier net sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Modifications des emprunts

Les taux LIBOR ne sont plus publiés pour le dollar américain depuis le 30 juin 2023. Par conséquent, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, les facilités et les contrats libellés en dollars américains de la société qui étaient fondés sur le taux LIBOR sont passés au Secured Overnight Financing Rate publié par la Banque fédérale de réserve de New York (le « taux SOFR »). À ce moment, la société a apporté d'autres modifications à sa facilité renouvelable (définie ci-dessous), à l'emprunt à terme (défini ci-dessous) et aux swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la transition au taux SOFR. Dans le cadre des modifications, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, la société a aussi reporté l'échéance de la facilité renouvelable au 15 mai 2028 et engagé des coûts de transaction de 0,7 M\$ au titre de la prolongation de la facilité renouvelable, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucune modification n'a été apportée aux emprunts au cours du quatrième trimestre clos le 31 mars 2024.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

Au 31 mars 2024, la société avait remboursé tous les montants en capital à payer sur la facilité renouvelable (2 avril 2023 – néant). Au 31 mars 2024, il n'y avait pas d'intérêts ou de frais administratifs qui demeuraient impayés (2 avril 2023 – néant). Des charges de financement différées de 1,0 M\$ (2 avril 2023 – 0,5 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 31 mars 2024 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 mars 2024, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 203,7 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (2 avril 2023 – 238,4 M\$).

Au 31 mars 2024, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,5 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (2 avril 2023 – 1,8 M\$).

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garanti de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. L'emprunt à terme prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. Le taux d'intérêt de l'emprunt à terme est en outre fondé sur le taux SOFR, majoré d'un ajustement du taux SOFR à terme de 0,11448 % et d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux SOFR majoré de l'ajustement du taux SOFR à terme ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque mois à terme échu.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 31 mars 2024 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 31 mars 2024, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 393,1 M\$ (290,3 M\$ US) [2 avril 2023 – 396,3 M\$ (293,3 M\$ US)]. L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 266,4 M RMB (50,0 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal se situant entre 0,35 % et 0,45 %, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 31 mars 2024, la société n'avait aucun montant à payer en vertu des facilités en Chine continentale (2 avril 2023 – 9,8 M\$ [50,0 M RMB]).

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (35,8 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable au taux interbancaire offert à Tokyo de la Japanese Bankers Association (le « TIBOR de la Japanese Bankers Association ») majoré d'une marge applicable de 0,30 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 31 mars 2024, la société avait un montant à payer de 5,4 M\$ (600,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon (2 avril 2023 – 13,7 M\$ [1 350,0 M JPY]).

Emprunts à court terme

Au 31 mars 2024, la société avait des emprunts à court terme totalisant 9,4 M\$. Les emprunts à court terme comprennent un montant à payer de 5,4 M\$ (2 avril 2023 – 13,7 M\$) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,0 M\$ (2 avril 2023 – 4,1 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Pour l'exercice clos le 2 avril 2023, les emprunts à court terme comprenaient un montant de 9,8 M\$ au titre des facilités en Chine continentale. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la société se chiffraient à 330,5 M\$ au 31 mars 2024 (2 avril 2023 – 334,8 M\$), dont une tranche de 79,9 M\$ (2 avril 2023 – 76,1 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Transactions liées au capital social pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société est autorisée à effectuer des rachats d'actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois commençant le 22 novembre 2023 et se terminant au plus tard le 21 novembre 2024, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration a autorisé la société à racheter jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne, soit 10,0 % du flottant (selon la définition de ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 10 novembre 2023. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 71 846 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2023 et se terminant le 31 octobre 2023. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société. La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2024 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2024 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes du PRAA de l'exercice 2024 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 48,8 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 3 586 124 actions à droit de vote subalterne rachetées, 3 088 648 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2024, pour une contrepartie totale en trésorerie de 49,6 M\$.

Pour la période d'interdiction de transiger se rapportant à l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a choisi de ne pas utiliser le PRAA de l'exercice 2024. Par conséquent, il n'y avait aucun montant à payer au courtier désigné au 31 mars 2024.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter et annuler jusqu'à 5 421 685 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois qui commençait le 22 novembre 2022 et se terminait le 21 novembre 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 »).

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société s'était aussi engagée dans le PRAA de l'exercice 2023 en vertu duquel un courtier désigné a racheté des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Le PRAA de l'exercice 2023 a pris fin le 21 novembre 2023, en même temps que l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, et le passif relatif au courtier a été réglé en totalité.

Au cours de la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023, la société avait racheté, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 et jusqu'à son expiration, 4 268 883 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 83,3 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 73,6 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 4 268 883 actions à droit de vote subalterne rachetées, 1 184 152 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions automatique au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, pour une contrepartie totale en trésorerie de 25,3 M\$.

Durant la période de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société a racheté la totalité des actions à droit de vote subalterne, soit 5 421 685 actions, aux fins d'annulation, pour une contrepartie totale en trésorerie de 111,2 M\$. Les rachats ont été effectués durant la période de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la NYSE et par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles au Canada et aux États-Unis.

Transactions liées au capital social pour l'exercice clos le 2 avril 2023

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, au cours de l'exercice clos le 2 avril 2023, la société a racheté 1 152 802 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 26,7 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 25,4 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 1 152 802 actions à droit de vote subalterne rachetées, 821 622 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2023, pour une contrepartie totale en trésorerie de 20,0 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que la société pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA de l'exercice 2023 s'établissait à 20,0 M\$ au 2 avril 2023. Ce montant a été imputé au surplus d'apport.

Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de celle-ci sur une base régulière. Notre objectif est d'évaluer en continu la suffisance du capital et la capacité de financement de la société, puis d'effectuer des ajustements en fonction de la stratégie de la société, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines des obligations contractuelles importantes et d'autres obligations de la société au 31 mars 2024.

En millions de dollars canadiens	2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
Créditeurs et charges à payer	177,7	—	—	—	—	—	177,7
Facilité au Japon	5,4	—	—	—	—	—	5,4
Emprunt à terme	4,0	4,1	4,1	380,9	—	—	393,1
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	35,2	35,2	35,2	17,5	—	—	123,1
Obligations locatives	92,0	75,8	66,3	42,1	32,5	81,6	390,3
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	1,8	1,8
Total des obligations contractuelles	314,3	115,1	105,6	440,5	32,5	83,4	1 091,4

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur la facilité au Japon et l'emprunt à terme, soit 0,45 % et 8,94 %, respectivement, au 31 mars 2024.

Au 31 mars 2024, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, la clause d'indexation sur les bénéfices futurs visant les vendeurs rattachés à PCML ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. En Europe, une filiale de la société a aussi conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Se reporter à la rubrique « Risque de crédit » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le programme d'affacturage des créances clients. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 31 mars 2024.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Dans le cadre de la facilité, des lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois à compter de la date d'émission et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 31 mars 2024, la société avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 7,4 M\$.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 31 mars 2024, le montant impayé s'élevait à 9,1 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 10 mai 2024, il y avait 45 543 872 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 10 mai 2024, il y avait 4 375 016 options, 469 660 unités d'actions restreintes et 330 881 unités d'actions liées à la performance en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 1 929 815 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis (y compris les unités d'actions restreintes liées à la performance) soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 31 mars 2024, des créances clients totalisant environ 14,8 M\$ (2 avril 2023 – 10,3 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente s'applique aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 31 mars 2024, des créances clients totalisant approximativement 0,3 M\$ (32,5 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police (2 avril 2023 – 0,7 M\$ [72,8 M JPY]).

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 31 mars 2024, les avances reçues se chiffraient à 22,9 M\$ (2 avril 2023 – 0,2 M\$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

En millions de dollars canadiens	En souffrance				
	Total	Courant	≤ 30 jours	De 31 à 60 jours	≥ 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	57,1	33,5	10,0	5,1	8,5
Créances sur cartes de crédit	3,7	3,7	—	—	—
Autres créances	12,3	11,8	0,3	—	0,2
31 mars 2024	73,1	49,0	10,3	5,1	8,7
Créances clients	30,4	22,2	4,4	1,1	2,7
Créances sur cartes de crédit	2,5	2,5	—	—	—
Autres créances	19,5	18,9	0,5	—	0,1
2 avril 2023	52,4	43,6	4,9	1,1	2,8

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a reçu un produit en trésorerie total à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 46,3 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (2 avril 2023 – 45,7 M\$). Des frais de 0,4 M\$ ont été engagés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 (2 avril 2023 – 0,3 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états du résultat net. Au 31 mars 2024, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 0,6 M\$ (2 avril 2023 – 1,1 M\$). La société a mis fin à son programme d'affacturage après l'exercice clos le 31 mars 2024.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. En outre, nos transactions en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en dollars taïwanais devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités en Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change liés à nos établissements à l'étranger convertis en dollars canadiens. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains et en euros en raison des variations du taux de change en dollars américains ou en euros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change relativement à plusieurs monnaies. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et du yen japonais pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, la société a achevé la mise en œuvre du programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2024.

La société a comptabilisé les profits et les pertes latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	31 mars 2024		2 avril 2023		31 mars 2024		2 avril 2023	
	Profit net	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1,3	0,1	(3,7)	0,9	(0,2)	—	(0,7)	0,1

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	1,8	5,5	0,5	1,5
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,4)	0,1	0,2	(0,2)
Stocks	0,5	0,8	0,1	0,8

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2024, une perte latente de 2,2 M\$ et un profit latent de 1,7 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – profits latents de 0,2 M\$ et de 4,5 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 31 mars 2024 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	62,1 \$ US	Dollar américain
	89,3 €	Euro
	2 085,8 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	22,4 \$ US	Dollar américain
	40,1 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	525,4 CNY	Yuan chinois
	25,5 £	Livre sterling
	32,9 HKD	Dollar de Hong Kong
	0,1 CHF	Franc suisse
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	3,3 CHF	Franc suisse
	1,5 £	Livre sterling
	9,2 CNY	Yuan chinois
	7,0 HKD	Dollar de Hong Kong

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu d'une partie de notre facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. Au 31 mars 2024, il n'y avait aucun montant en capital à payer en vertu de la facilité renouvelable.

Les montants empruntés en vertu de l'emprunt à terme sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 393,1 M\$ (290,3 M\$ US) de l'emprunt à terme au 31 mars 2024, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 2,9 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur l'emprunt à terme libellé en dollars américains. La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche de l'emprunt à terme.

Le tableau ci-dessous présente les pertes et les profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	31 mars 2024		2 avril 2023		31 mars 2024		2 avril 2023	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1,8)	0,3	4,1	(0,8)	1,2	(0,3)	(3,4)	1,8

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	31 mars 2024	2 avril 2023	31 mars 2024	2 avril 2023
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,0)	0,5	(0,4)	(0,1)

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2024, un profit latent de 6,4 M\$ et une perte latente de 1,3 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 2 avril 2023 – perte latente de 1,3 M\$ et profit latent de 17,5 M\$, respectivement), sur la juste valeur du contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche de l'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 3,10 %, de 0,45 % et de 8,94 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Avec prise d'effet le 30 juin 2023, le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps a été modifié, passant du taux LIBOR au taux SOFR, et les taux fixes moyens ont été réduits, passant de 1,97 % à 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. À la suite de cette modification, les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur la facilité au Japon et l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures, de 0,1 M\$ et de 3,9 M\$, respectivement (2 avril 2023 – 0,3 M\$ et 3,9 M\$, respectivement).

Jusqu'au troisième trimestre clos le 31 décembre 2023, la société calculait la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde moyen de la facilité et du taux d'intérêt moyen pour la période considérée. Après le troisième trimestre, la société a calculé la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde de clôture de la facilité et du taux d'intérêt de clôture, ce changement étant applicable pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024. La société est d'avis que ce changement permet de fournir de l'information plus pertinente sur la sensibilité aux taux d'intérêt. La société a comptabilisé ce changement comme un changement d'estimations et a ajusté l'information fournie de façon prospective.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a conclu des transactions de 1,1 M\$ (2 avril 2023 – 1,3 M\$; 3 avril 2022 – 1,7 M\$) avec des sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,2 M\$ au 31 mars 2024 (2 avril 2023 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer au précédent actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 2,5 M\$ au 31 mars 2024 (2 avril 2023 – 3,1 M\$). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,6 M\$ (2 avril 2023 – 1,4 M\$; 3 avril 2022 – 1,4 M\$). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 31 mars 2024 et au 2 avril 2023.

La coentreprise au Japon a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,9 M\$ au 31 mars 2024 (2 avril 2023 – 2,7 M\$). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a versé à Sazaby League un montant totalisant 5,2 M\$ pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (2 avril 2023 – 5,9 M\$; 3 avril 2022 – néant). Au 31 mars 2024, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$ (2 avril 2023 – 0,2 M\$).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 1,5 M\$ à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (2 avril 2023 – 1,7 M\$; 3 avril 2022 – néant). Au 31 mars 2024, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de 0,1 M\$ relative à ces sociétés (2 avril 2023 – 0,1 M\$).

En vertu de l'entente de coentreprise, au cours de l'exercice clos le 2 avril 2023, la société a vendu des stocks d'une valeur de 11,9 M\$ à Sazaby League en vue du rachat par la coentreprise au Japon aux fins de la gestion optimale des stocks. Il n'y avait aucun montant à recevoir de Sazaby League au 2 avril 2023. Au cours de l'exercice clos le 2 avril 2023, la coentreprise au Japon a racheté des stocks d'une valeur de 11,9 M\$ auprès de Sazaby League. La coentreprise au Japon n'avait aucun montant à payer à Sazaby League au 2 avril 2023. Ces transactions ont été évaluées en fonction des prix prévus dans l'entente de coentreprise, selon les conditions du marché, et n'ont pas été comptabilisées comme des transactions de ventes.

Dans le cadre du regroupement d'entreprises, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 1,5 M\$ relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 7,4 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les autres passifs à long terme de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 31 mars 2024.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 31 mars 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de moins de 0,1 M\$. Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 31 mars 2024.

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration de la société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président du conseil et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président du conseil et chef de la direction.

En millions de dollars canadiens	31 mars 2024	2 avril 2023	3 avril 2022
Avantages du personnel à court terme	10,8	10,1	12,5
Avantages du personnel à long terme	0,2	0,1	0,1
Indemnités de cessation d'emploi	1,0	—	—
Rémunération fondée sur des actions	7,3	11,2	11,5
Charge de rémunération	19,3	21,4	24,1

RETRAIT DES PERSPECTIVES À LONG TERME

Canada Goose a publié, en anglais seulement, un communiqué de presse daté du 7 février 2023 portant sur la mise à jour de son plan de croissance stratégique et ses perspectives financières sur cinq ans (le « communiqué de presse de février 2023 »), dans lequel elle a présenté ses prévisions pour l'exercice 2028 et les cibles à long terme connexes. Comme il est expliqué plus en détails dans le communiqué de presse sur les résultats de la société daté du 16 mai 2024, dont un exemplaire est disponible sous le profil de la société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, la société retire les prévisions à long terme susmentionnées, telles qu'elles ont été présentées dans le communiqué de presse de février 2023.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos méthodes comptables significatives sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le secteur Ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations relatives aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons notre jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation). Nous devons exercer notre jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, du bénéfice, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation; le coût de remplacement des manteaux; et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque année les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Sommaire des méthodes comptables adoptées

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1). Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. La modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise, mais la société a choisi de ne pas adopter cette modification de manière anticipée. La société a effectué une évaluation initiale de l'incidence de cette modification et elle s'attend à ce que son adoption donne lieu à un reclassement dans les passifs courants de la tranche non courante des provisions au titre des garanties en raison des modalités du programme de garantie de la société. L'incidence sur les états consolidés de la situation financière devrait être significative.

Normes publiées et adoptées

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée d'IAS 1, de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent que les entités présentent leurs informations significatives sur les méthodes comptables, plutôt que leurs principales méthodes comptables, et clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. La société a adopté les modifications avec prise d'effet le 3 avril 2023. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers annuels.

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux – Modifications d'IAS 12*, Impôts sur le résultat (les « modifications »). Les modifications prévoient une exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier Deux de la réforme fiscale internationale de l'OCDE et à la présentation d'informations à ce sujet. L'exception temporaire obligatoire a été adoptée par la société.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après l'exercice clos le 31 mars 2024, la société et Sazaby League ont modifié l'entente de coentreprise. Auparavant, la contrepartie éventuelle différée était payable si la cible cumulative du BAII ajusté convenue n'était pas atteinte d'ici le 30 juin 2026. Cette période a été prolongée jusqu'au 2 avril 2028.

Après la fin de l'exercice clos le 31 mars 2024, la société a mis fin à son programme d'affacturage des créances clients.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information [au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act]. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2024 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

La direction de la société, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 mars 2024, d'après les critères énoncés dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre du COSO de 2013 »). En se fondant sur l'évaluation effectuée, la direction a conclu qu'au 31 mars 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., notre cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a audité l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2024.

Limites des contrôles et des procédures

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.